



*ONE TECH HOLDING
SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

AU CAPITAL DE 53.600.000 DT

SIEGE SOCIAL :

*Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble les Arcades -Tour A- Les
Berges du Lac Tunis*

MATRICULE FISCAL : 1174821B

Procès Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Mai 2014

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent 42 014 115 actions composant le capital social de la Société soit (78,38%) du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société et du groupe One Tech, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2013, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2013, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2013 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2013	12.263.030,475
Résultats reportés antérieurs	- 146.067,791
Sous total	12.116.962,684
Réserve légale 5%	605.848,134
Dividendes	11.256.000,000
Résultats reportés	255 114,550

La mise en paiement des dividendes à été fixée en date du 16 juin 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, et l'article 26 des statuts, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 10.000 DT Brut par administrateur au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires de la Société que le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement « CTKD » a franchit le seuil de participation dans le capital de la Société en date du 11 novembre 2013 et qu'il détient plus de 5% des droits de vote dans le capital social de la Société.

Suite à la proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement « CTKD » représentée par Monsieur Mohamed AL NEMAH, en qualité d'administrateur, et ce pour la durée restante du mandat du Conseil d'Administration actuel qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Le « CTKD », représenté par Monsieur Mohamed AL NEMAH, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, en remercie l'Assemblée et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
Immeuble les Arcades Tour A
Les Berges du Lac - Tunis

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2013

(Selon PV de l'AGO du 15 Mai 2014 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2013)

ACTIFS	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	CAPITAUX PROPRES	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	14 700	0	Capital social	53 600 000	3 000 000
Moins : amortissement	-3 573	0	Réserves légales	605 848	0
<i>S/Total</i>	<u>11 127</u>	<u>0</u>	Prime d'émission	131 231 022	0
Immobilisations corporelles	116 200	116 200	Resultats reportés	255 114	-146 068
Moins : amortissement	-30 987	-7 746	Total des capitaux propres après affectation du resultat de l'exercice	185 691 984	2 853 932
<i>S/Total</i>	<u>85 213</u>	<u>108 454</u>			
Immobilisations financières	188 497 106	10 800 603	PASSIFS		
Moins : Provisions	0	0	Passifs non courants		
<i>S/Total</i>	<u>188 497 106</u>	<u>10 800 603</u>	Emprunts	6 894 861	5 342 222
Total des actifs immobilisés	188 593 446	10 909 057	Provision pour risques et charges	125 000	0
Autres actifs non courants	1 071 362	253 192	Total des passifs non courants	7 019 861	5 342 222
Total des actifs non courants	189 664 808	11 162 249			
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Stocks	0	0	Fournisseurs et comptes rattachés	201 546	1 639 979
Moins : Provisions	0	0	Autres passifs courants	310 802	106 942
<i>S/Total</i>	<u>0</u>	<u>0</u>	Autres passifs financiers	13 764 155	1 590 223
Clients et comptes rattachés	444 268	0	Concours bancaires	0	0
Moins : Provisions	0	0	Total des passifs courants	14 276 503	3 337 144
<i>S/Total</i>	<u>444 268</u>	<u>0</u>	Total des passifs	21 296 364	8 679 366
Autres actifs courants	554 171	39 102			
Moins : Provisions	0	0			
<i>S/Total</i>	<u>554 171</u>	<u>39 102</u>			
Placements et autres actifs financiers	16 227 807	266 343			
Liquidités et équivalents de liquidités	97 294	65 604			
Total des actifs courants	17 323 540	371 049			
Total des actifs	206 988 348	11 533 298	Total capitaux propres et passifs	206 988 348	11 533 298

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SOCIETE: ONE TECH HOLDING

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2012	3 000 000				-146 068	2 853 932
Augmentation de capital par apport en nature	48 078 075	117 360 435				165 438 510
Augmentation de capital en numéraire (introduction en bourse)	2 521 925	13 870 587				16 392 512
Affectation du résultat déficitaire 2012				-146 068	146 068	
Résultat de la période (Exercice 2013)					12 263 030	12 263 030
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2013	53 600 000	131 231 022	0	-146 068	12 263 030	196 947 984
Affectation du résultat bénéficiaire 2013 (AGO du 15/05/2014)			605 848	401 182	-12 263 030	-11 256 000
Situation des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2013	53 600 000	131 231 022	605 848	255 114	0	185 691 984